

Circuit des trois étangs



Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Randonnée balisée N°44.

À travers bois et terres d'élevage en passant par les étangs, découverte des milieux où se façonne la terre pour devenir création artistique et poteries.

Durée :	3h 45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,99 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	101 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	100 m	Région :	Puisaye
Point haut :	267 m	Commune :	Moutiers-en-Puisaye (89520)
Point bas :	211 m		

EN BOURGOGNE
LA PUISAYE
A DU GÉNIE

Description

Départ depuis le parking de l'église, place du Moine Glaber.

(D/A) Prendre en direction du bourg, sur la place de la Mairie, obliquer légèrement à droite, suivre la Rue de la Forge. Au "stop", prendre en face le chemin de terre.

(1) À la route principale, garder le bas côté gauche sur 400m et tourner à gauche en direction des Proux de la Route. Cette petite voie se prolonge par un chemin de terre. Conserver ce chemin principal pour tourner à droite dans le virage à l'équerre (laisser le sentier de gauche) pour rejoindre et traverser une petite route goudronnée et suivre celle qui mène aux Belles Fontaines. Cheminer sur 150m et virer à droite dans le chemin. Le suivre, parfois quelques entrées dans le bois ou dans un champ sont à oublier. Et pratiquement en bout, ce chemin creux devient difficile à parcourir, alors, prendre à gauche le sentier tracé entre ce bois et l'ancien chemin creux pour arriver au premier étang de ce parcours : l'étang de Charmoy.

(2) Monter la route sur la droite et prendre la première voie de gauche. Après un carrefour de quatre chemins (celui de gauche -privé- est flanqué de 2 colonnes de pierre), le chemin en face longe une lande de bois qui vous sépare du réservoir du Bourdon (partie très sauvage).

Emprunter ce sentier sur 450m environ pour tourner à droite **(3)**. Ce nouveau chemin monte régulièrement et aboutit sur un chemin plus utilisé.

(4) Tourner à droite. Aux Guérins, prendre à gauche (les entrées de droite entrent dans la ferme). Traverser la route D85 et descendre la petite voie goudronnée en direction des Clergeaux. Devant l'entrée de la propriété, virer à droite sur le chemin de terre. Prolonger pour aboutir à une voie traversante, tourner à gauche, traverser les Petits Clergeaux. La route devient chemin, traverse la voie ferrée, passe le Loing et remonte sur la route, qui, en la prenant sur la droite aboutit sur la digue de l'étang de Moutiers.

Ne pas hésiter à faire un aller-retour sur la digue avant de continuer le parcours sur la petite route qui longe cet étang par la gauche.

(5) Arrivé au croisement de 4 routes, prendre à droite, passer sur le pont qui enjambe le ru et rejoindre le croisement avec la D85.

(6) Traverser la voie ferrée et tourner à gauche juste après cette voie en direction de Moutiers.

(7) Passer sur le pont qui enjambe le Loing pour retrouver le parking de départ **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de l'église - Fontaine du Moine Glaber

N 47.61014° / E 3.175934° - alt. 226 m - km 0

1 Débouché sur la D85, conserver la gauche

N 47.612615° / E 3.16454° - alt. 247 m - km 0.94

2 Étang de Charmoy

N 47.603341° / E 3.139327° - alt. 221 m - km 3.83

3 Prendre à droite le long du pré sur la gauche

N 47.607286° / E 3.127168° - alt. 217 m - km 4.89

4 Au débouché sur le chemin, virer à droite

N 47.614403° / E 3.1297° - alt. 254 m - km 5.73

5 Passer entre la queue de l'étang et les marais

N 47.622091° / E 3.167288° - alt. 222 m - km 10.24

6 Traversée de la D85 et de la voie ferrée

N 47.614357° / E 3.171095° - alt. 224 m - km 11.3

7 - Loing (rivière) - Affluent de la Seine

N 47.612983° / E 3.172554° - alt. 220 m - km 11.48

D/A Parking de l'église

N 47.61014° / E 3.176066° - alt. 226 m - km 11.99

Informations pratiques

Quelques chemins humides en hiver, parfois boueux en saison humide. Partir bien chaussé.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°44.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

A proximité

Photos et observations tout au long du parcours.

Dans le village, à visiter l'église et ses peintures murales, la fontaine du moine Glaber, le lavoir fraîchement rénové. Tout près, le four couché de la Bâtisse (visitable en prenant la variante).

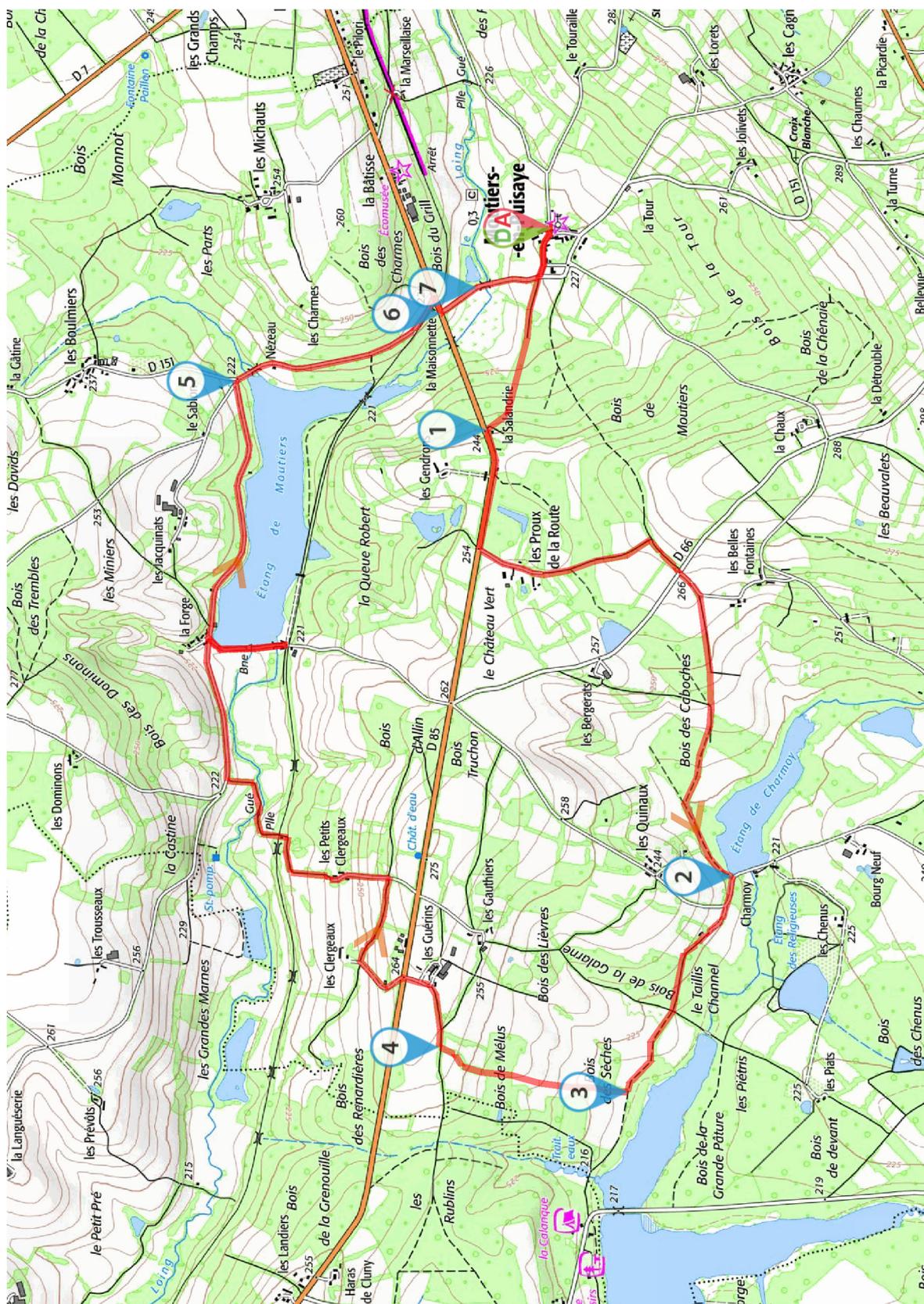
En passant entre les points (2) et (3), vous longez les marais et le réservoir du Bourdon. Cet endroit est sauvage et très beau, surtout en hiver. Des oiseaux de passage ou de séjour se retrouvent dans ces anciens marais où l'on trouve suivant le niveau d'eau des plantes carnivores (Droséra).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-trois-etangs/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.